

GRIPPE <<PORCINE>> A/H1N1

FAITES-VOUS VACCINER !



La pandémie grippale H1N1 est annoncée à la rentrée. Si son ampleur exacte et sa gravité potentielle sont impossibles à déterminer à ce jour, elle devrait par définition atteindre une population bien plus importante que l'épidémie grippale saisonnière.

Cette période s'accompagnera d'une implication plus forte de l'ensemble des agents hospitaliers, et d'une exposition accrue au virus grippal pandémique source de maladie, d'absentéisme et de diffusion potentielle du virus aux patients admis.

A ce titre chaque agent doit à l'échelon individuel envisager les mesures lui permettant de se protéger et de protéger les malades qu'il prend en charge. Ces mesures reposent sur l'adhésion aux pratiques d'hygiène de base et la vaccination.

A ce titre, outre la vaccination grippale annuelle, un nouveau vaccin anti grippe H1N1 devrait être disponible à l'automne. **Les personnels de santé devraient être les premiers à en bénéficier. Dès la disponibilité du vaccin anti virus pandémique les HCC réaliseront une campagne d'information sur cette vaccination qui restera volontaire. Une vaccination large permettra de limiter les conséquences de la pandémie sur notre établissement et la population qu'il prend en charge.**

LES HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR S'ORGANISENT ...



Dans ce cadre, les Hôpitaux Civils de Colmar s'organisent pour faire face à un possible afflux de patients. Le « Plan Pandémie Grippale H1N1 » est en cours d'élaboration et actualisé au fur et à mesure des nouvelles instructions ministérielles.

Les membres de la cellule de crise sont identifiés. La cellule se réunit régulièrement pour évaluer la situation et décider des actions à mettre en œuvre.

Le plan d'organisation général repose sur le principe d'un double accueil des urgences, que ce soit pour l'accueil sur l'Hôpital Pasteur ou sur le Centre de la Mère et de l'Enfant.

Très schématiquement pour ces deux structures sont prévues :

- Une zone d'accueil et de tri (ZOAT) spécifique pour les patients présentant un syndrome grippal. L'accueil sera organisé et fléché dès l'entrée de l'hôpital. Le port obligatoire du masque de protection sera imposé.
- Des zones d'hospitalisation de proximité (ZOHP de 1 à 4) dédiées en fonction du nombre de patients accueillis et qui nécessitent une hospitalisation : (l'actuelle UHCD, puis l'Hôpital de jour du Pôle 2, le Gymnase, les services d'hospitalisation de Médecine Physique, puis progressivement, toutes les zones d'hospitalisation du Pôle 3).
- Une organisation identique par « zone de densité virale est prévue pour le Centre de la Mère et de l'Enfant.

Ce plan de « pandémie grippale grippe H1N1 » qui se conforme à la logique du plan blanc des HCC, sera opérationnel début septembre.

Il sera présenté de manière plus détaillée lors de la lettre des HCC de ce même mois.

Point d'étape pour la démarche de Certification V2010

L'auto évaluation commencée fin avril avance à grands pas. Les groupes d'auto évaluation par Pôle en médecine chirurgie obstétrique ont terminé. Une synthèse sera effectuée en septembre. Les groupes « management » ont également produit leurs résultats. Les groupes « Santé mentale » et « Soins de suite et de réadaptation » finiront fin septembre. Le calendrier est respecté.

Au total, l'auto évaluation aura mobilisé un grand nombre de professionnels : 314 personnes réparties dans 22 groupes. Le temps consacré à cette phase de la démarche aura aussi été important puisque 120h00 auront été nécessaires pour mener à bien le remplissage des grilles de la Haute Autorité de Santé.

Les prochaines étapes seront la validation de l'ensemble des grilles qui seront envoyées à la HAS. Le comité de pilotage aura à valider les grilles « Management », « Médecine Chirurgie Obstétrique », Santé mentale » et « Soins de Suite et de Réadaptation » au début du mois d'octobre. Les instances suivront ensuite. L'envoi de l'ensemble des documents est programmé pour le 30 octobre 2009.

A noter que la HAS a édité un nouveau manuel de Certification V2010 fin juin 2009. Ce nouveau document présente maintenant une partie explicative avant chaque critère, ce qui rend la compréhension des critères plus aisée.

Mise en œuvre de la personne de confiance

Savez-vous ce qu'est la Personne de confiance ? Informez-vous le patient de ce droit ?

Parce que ce dispositif mérite d'être davantage développé dans l'établissement, un groupe de travail d'infirmières et de cadres du Centre de Coordination en Cancérologie (3C) a réfléchi à la question lors d'une journée dédiée fin mai.

De cette réflexion est née l'idée de créer une affiche pour informer les patients de leur possibilité de désigner une personne de confiance. Ces affiches sont maintenant disponibles dans les salles d'attente aux consultations, au SAU, aux admissions, depuis le mois d'août. Une plaquette d'information sera également fournie à tous les professionnels pour leur permettre de mieux connaître la démarche. Le formulaire de désignation de la personne de confiance sera proposé à tous les patients dans le livret d'accueil.

HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
REMISE DES INSIGNES
DANS L'ORDRE DE CHEVALIER
DANS L'ORDRE NATIONAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Mme BERNADETTE FALLER
VENDREDI 19 JUIN 2009.

Madame le Professeur MIGNON, a remis vendredi le 19 juin 2009 à Madame le Docteur Bernadette FALLER les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, lors d'une cérémonie aux Hôpitaux Civils de Colmar.

La cérémonie s'est déroulée en présence de personnalités, de collaborateurs et de proches.

«C'est un grand honneur et une immense joie de vous décorer aujourd'hui». En remettant les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le 19 juin 2009 à Madame le Dr Bernadette FALLER, Madame le Professeur MIGNON a salué sa carrière au service de la santé.

De même que, Christine FIAT, Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, tenait à lui «rendre un hommage public, en son nom personnel et en celui de toute l'Institution Hospitalière qu'elle représente».

Madame le Dr Bernadette FALLER est née le 13 mars 1949 à ITTER-SWILLER. Celle-ci était très émue et honorée d'avoir été retenue «légionnaire», et souhaite partager cette reconnaissance avec l'ensemble de ses proches et de ses collaborateurs.

Actuellement, elle occupe la responsabilité du Pôle médical DIACORP qui regroupe les disciplines de diabétologie, d'endocrinologie, de cardiologie et bien entendu la néphrologie et l'hémodialyse.

